

Édito



E

En rédigeant cet éditorial au lendemain de la réunion du conseil d'administration de notre association du 5 février, je me rends compte du décalage important et incompressible qu'il va subir pour une parution envisagée en avril.

Les conditions hivernales et tempétueuses de cet hiver 2008/2009, sur lesquelles nous reviendrons dans le prochain numéro et dont j'espère vous n'aurez pas eu trop à souffrir, se seront éloignées et, pour la plupart d'entre vous, les « beaux jours » seront synonymes d'une vie plus agréable et même souvent plus conviviale avec voisins et amis.

La revue « arc-en-ciel » constitue la seule « activité » disponible de l'AAM pour deux membres sur trois, répondant ainsi à leur souhait de perpétuer le lien avec l'ancien milieu professionnel, ou de constituer une source d'information permanente sur les évolutions de la météorologie.

Le comité de rédaction réussit, me semble-t-il brillamment, cette mission et comme l'accès à l'information demeure le problème essentiel des retraités, mes efforts s'orienteront d'abord vers la continuité de la réalisation de cette revue.

Le premier conseil d'administration de l'année revêt également une importance toute particulière :

- il donne le mandat nécessaire à la rencontre annuelle du Président-directeur général de Météo-France par le président, le secrétaire général et le trésorier de l'association, permettant de lui renouveler par ailleurs les remerciements de l'AAM pour le soutien assidu de la « maison mère »,

- il est l'occasion de perpétuer, par la petite réception organisée à l'issue de la réunion, les marques de reconnaissance au personnel de Trappes, amené à nous « subir », aux personnels médicaux- sociaux intervenant sur le site de Trappes, et aussi, aux responsables des diverses associations de Météo-France ouvertes aux personnels de la région parisienne.

- en cette année 2009, il nous a permis de remercier, et d'honorer, comme il se doit, Michel Mau- bouché, mon prédécesseur dont le dévouement constant au service de l'association mérite qu'il soit proposé à la présidence d'honneur de l'AAM,

Au-delà, l'attribution du prix AAM Patrick Brochet, la pérennisation des délégations « régionales » et de leurs activités d'échange et de loisirs, voire leur consolidation, ainsi que le renforcement des liens avec les collègues de l'ANAFACEM, la confirmation de la mise en place d'un comité mémoire au sein de l'AAM, l'amélioration du site internet et même la découverte d'un trésorier ... constitueront pour les mois qui viennent les autres enjeux et priorités du conseil d'administration de l'association.

Enfin, l'Assemblée Générale de l'association doit permettre à chacun de donner son avis sur les grandes lignes du

fonctionnement de la structure. Pour se rapprocher de ses membres, elle est ainsi organisée à présent plus régulièrement en province.

Cette AG nous réunira en 2009, du 6 au 8 octobre au cœur des Pyrénées, au sein de la Maison de vacances familiales de l'Aviation Civile et de Météo-France, Le Bataillet à Montégut, à des conditions financières convenables. Des précisions vous sont parvenues dernièrement par courrier individuel.

J'espère vivement que nous aurons l'occasion de nous rencontrer à cette occasion ou à celles des journées organisées dans vos délégations chaque fois que cela s'avèrera réalisable.

JEAN-JACQUES VICHERY